



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2019-090

PUBLIÉ LE 23 JUILLET 2019

Sommaire

DAAF

R02-2019-07-02-020 - Arrêté préfectoral du 02 07 2019 portant autorisation de défrichement avec réserves à la société Centrale Photovoltaïque Coulée Blanche sur les parcelles I n° 176, 177 à St-Pierre (3 pages) Page 3

R02-2019-07-19-005 - Arrêté préfectoral du 19 07 2019 portant interdiction de défrichement à M. OZIER-LAFONTAINE Félix sur la parcelle I n° 984 de 00ha 30a 00ca sur la commune de Ste-Luce (3 pages) Page 7

DIECCTE

R02-2019-07-19-004 - doc06012520190719090223 - Arrêté relatif à la localisation la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique (9 pages) Page 11

Préfecture de la Martinique

R02-2019-07-19-006 - Arrêté portant admission du BNSSA et à la validation de maintien des acquis - session des 26 et 27 juin 2019 (2 pages) Page 21

PREFECTURE MARTINIQUE - CABINET/BRE

R02-2019-07-19-009 - Arrêté autorisant l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 4ème catégorie 08-07-2019 (3 pages) Page 24

R02-2019-07-01-024 - Arrêté modifiant l'arrêté n° R02-2019-07-01-020 du 1er juillet 2019 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotin du 14 juillet 2019 (26 pages) Page 28

R02-2019-07-19-007 - Arrêté portant agrément de M. Fabrice NIVAN en qualité d'agent de police municipale (2 pages) Page 55

R02-2019-07-19-008 - Arrêté portant agrément de M. Nicolas POLOMACK en qualité d'agent de Police Municipale (2 pages) Page 58

DAAF

R02-2019-07-02-020

Arrêté préfectoral du 02 07 2019 portant autorisation de
défrichage avec réserves à la société Centrale
Photovoltaïque Coulée Blanche sur les parcelles I n° 176,
177 à St-Pierre



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Agriculture et Forêt

Pôle Territoire et Forêt

Jardin Desclieux
B.P. 642
97262 Fort-de-France Cédex

Arrêté

Portant autorisation de défrichement avec réserves

Le Préfet de la Martinique

VU le code forestier, notamment ses articles L 341-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, R 341.1, 4, 5, 6, et R373-1 ;

VU la demande la société Centrale Photovoltaïque Coulée Blanche, enregistrée en date du 29 mars 2019, tendant à obtenir l'autorisation de défricher une surface de 05ha 63a 78ca sur les parcelles cadastrées section I n°176, 177 sises sur la commune SAINT-PIERRE ;

VU le procès-verbal de la reconnaissance du bois à défricher, réalisée le 10 mai 2019 par la Direction Régionale de l'Office National des Forêts, indiquant un rejet de plein droit pour 00ha 10a 40ca (partie en rouge hachurée de noir sur le plan joint) au vu du classement en Espace Boisé Classé à conserver (Art L 113-2 du Code de l'Urbanisme) ;

VU la mise à disposition du public a été réalisée par voie électronique, du jeudi 30 mai 2019 au lundi 1er juillet 2019 inclus, sur le site de la DAAF ;

CONSIDERANT qu'il résulte de l'instruction que la conservation du massif forestier dont fait partie la parcelle qui a fait l'objet de la demande susvisée est reconnue nécessaire :

- à la défense du sol contre les érosions et envahissements des fleuves, rivières ou torrents (**art L 341-5 al 2 Code Forestier**) ;
- à la protection des personnes et des biens et de l'ensemble forestier dans le ressort duquel ils sont situés, contre les risques naturels, (**art L 341-5 al 9 Code Forestier** - risque de mouvement de terrain ou inondation) ;

Sur proposition de monsieur le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;

A R R E T E

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique
Jardin Desclieux - BP 642 - 97262 - Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 20 40 - Fax : 05 96 71 20 39

Article 1. Est autorisé le défrichement sur une superficie de **4ha 62a 43ca (partie en vert sur le plan joint)** sur les parcelles cadastrées section I n°176, 177 sises sur la commune SAINT-PIERRE.

Article 2. Conformément à l'article L341-6 du code forestier, l'autorisation est délivrée sous réserve du respect de l'une des conditions suivantes :

1 - Boisement de terrains nus, pour une surface de **4ha 62a 43ca**, au sein des communes du canton où le projet de défrichement est envisagé ;

2 - Reboisement pour une surface de **4ha 62a 43ca** ;

3 - Versement d'une indemnité au fonds stratégique de la forêt et du bois (FSFB) d'un montant équivalent de 10 000 €/ha soit **46243 €**.

Les travaux prévus aux 1 et 2 de cet article doivent faire l'objet d'un cahier des charges décrivant les détails techniques de réalisation, élaboré par le bénéficiaire de l'autorisation, qui sera transmis pour approbation préalable à la DAAF dans un délai de 6 mois à compter de la date de notification de la présente décision. Les travaux doivent être achevés dans un délai maximum de 5 ans à compter de la même date. A défaut, les lieux défrichés doivent être rétablis en nature de bois et forêts.

Dans le cas 3, d'un versement au fond stratégique de la forêt et du bois, le bénéficiaire de l'autorisation dispose d'une durée maximale d'un an à compter de la notification de la présente décision pour verser au fonds stratégique de la forêt et du bois l'indemnité visée ci-dessus. A défaut, l'indemnité est mise en recouvrement dans les conditions prévues pour les créances de l'Etat étrangères à l'impôt et au domaine, sauf s'il est renoncé au défrichement projeté.

Article 3. Conformément à l'article L341-6 du code forestier, cette autorisation est subordonnée au respect des conditions suivantes :

Conservation sur le terrain d'une réserve boisée de **00ha 90a 95ca (partie hachurée en vert sur fond rouge sur le plan joint)** devant remplir les rôles utilitaires définis aux alinéas 2 et 9 de l'article L341-5.

Article 4. Est refusé le défrichement sur une superficie de **00ha 90a 95ca (partie en rouge sur le plan joint)** sur les parcelles cadastrées section I n°176, 177 sises sur la commune SAINT-PIERRE.

Article 5. Cette décision peut être contestée en déposant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Fort de France, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Un recours gracieux peut être formé auprès du Préfet de la Région de Martinique. Ce dernier recours est interruptif du délai de recours contentieux, lorsqu'il est déposé dans les deux mois de la notification de la présente décision.

Article 6. Le présent arrêté sera affiché sur le terrain à défricher par le bénéficiaire de l'autorisation, de façon à être lisible de l'extérieur, quinze (15) jours au moins avant le début du défrichement et pendant tout le temps des travaux.

Il sera affiché à la mairie de SAINT-PIERRE. Cet affichage sera maintenu pendant deux (2) mois. Le plan cadastral correspondant sera tenu disponible en mairie pendant la même durée.

Article 7. Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Martinique, le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, le Maire de la commune SAINT-PIERRE, le Directeur Régional de l'Office National des Forêts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré dans le Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et communiqué partout où besoin sera.

Fort de France, le **2 JUL. 2019**

Le Préfet, et par délégation
Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

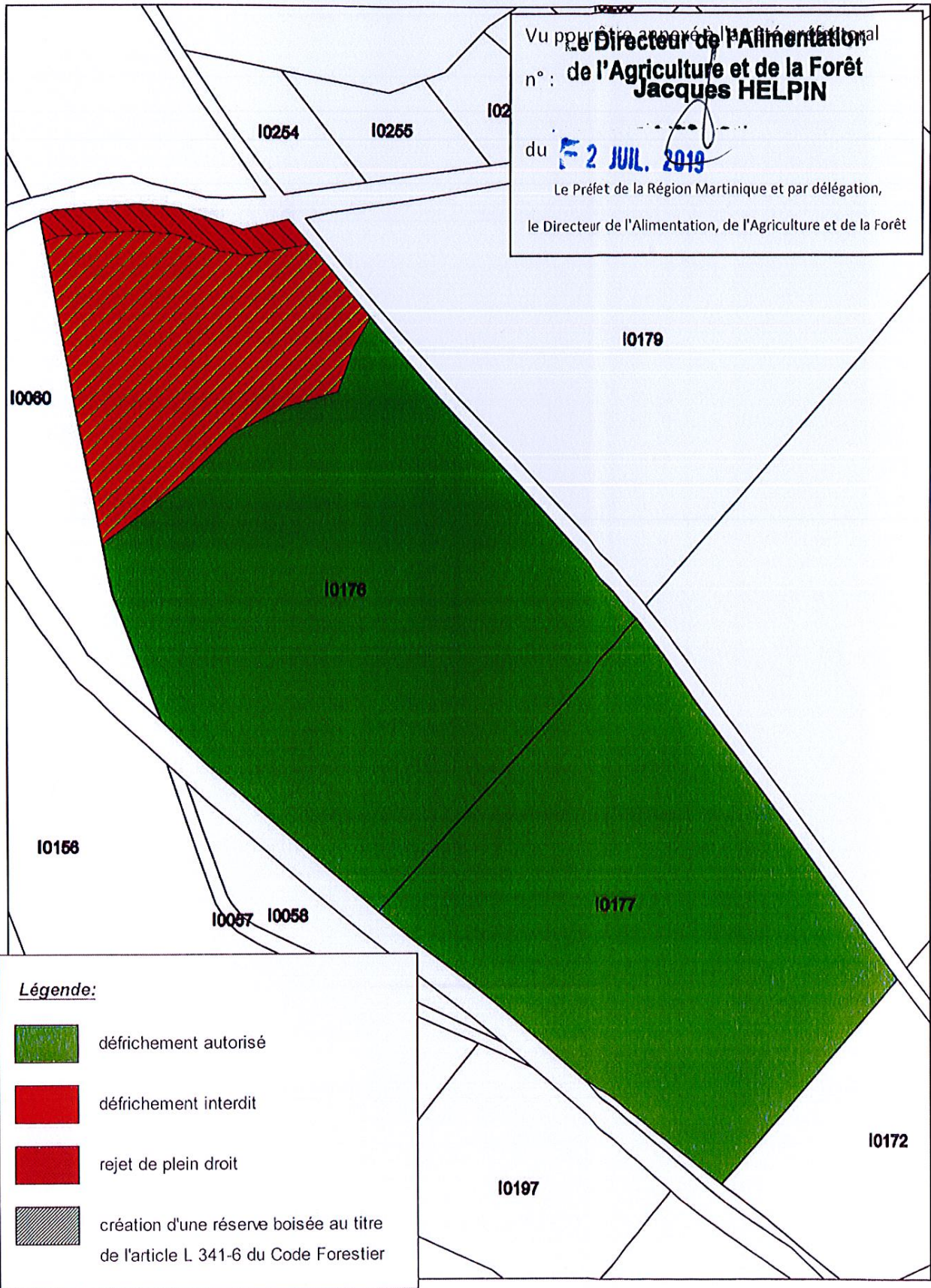
Jacques HELPIN

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique
Jardin Desclieux - BP 642 - 97262 - Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 20 40 - Fax : 05 96 71 20 39





Vu pour être approuvé l'arrêté préfectoral
Le Directeur de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt
Jacques HELPIN

du 2 JUL. 2019

Le Préfet de la Région Martinique et par délégation,
le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

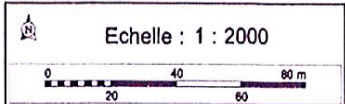


Légende:

-  défrichement autorisé
-  défrichement interdit
-  rejet de plein droit
-  création d'une réserve boisée au titre de l'article L. 341-6 du Code Forestier

Commentaires

Centrale Photovoltaïque de Coulée Blanche ; dossier n° 17/19
SAINT PIERRE Coulée Blanche ; Parcelle I 176-177



DAAF

R02-2019-07-19-005

Arrêté préfectoral du 19 07 2019 portant interdiction de défrichement à M. OZIER-LAFONTAINE Félix sur la parcelle I n° 984 de 00ha 30a 00ca sur la commune de Ste-Luce



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Direction de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Agriculture et Forêt

Pôle Territoire et Forêt

Jardin Desclieux
B.P. 642
97262 Fort-de-France Cédex

Arrêté

Portant interdiction de défrichement

Le Préfet de la Martinique

VU le code forestier, notamment ses articles L 341-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, R 341.1, 4, 5, 6, et R373-1 ;

VU la demande de Monsieur OZIER-LAFONTAINE Félix, enregistrée en date du 12 avril 2019, tendant à obtenir l'autorisation de défricher une surface de 00ha 30a 00ca sur la parcelle cadastrée section I n°984 sise sur la commune SAINTE-LUCE ;

VU le procès-verbal de la reconnaissance du bois à défricher, réalisée le 21 juin 2019 par la Direction Régionale de l'Office National des Forêts ;

CONSIDERANT qu'il résulte de l'instruction que la conservation du massif forestier dont fait partie la parcelle qui a fait l'objet de la demande susvisée est reconnue nécessaire :

- au maintien des terres sur les montagnes ou sur les pentes (**art L 341-5 al 1 du Code Forestier**) ;
- à l'équilibre biologique d'une région ou d'un territoire présentant un intérêt remarquable et motivé du point de vue de la préservation des espèces animales ou végétales et de l'écosystème ou au bien-être de la population (**art L341-5 al 8 Code Forestier**) ;
- à la protection des personnes et des biens et de l'ensemble forestier dans le ressort duquel ils sont situés, contre les risques naturels, (**art L 341-5 al 9 Code Forestier** - risque de mouvement de terrain ou inondation) ;

Sur proposition de monsieur le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;

ARRETE

Article 1. Est refusé le défrichement sur une superficie de 00ha 30a 00ca (**partie en rouge sur le plan joint**) sur la parcelle cadastrée section I n°984 sise sur la commune SAINTE-LUCE.

Article 2. Cette décision peut être contestée en déposant un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Fort de France, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Un recours gracieux peut être formé auprès du Préfet de la Région de Martinique. Ce dernier recours est interruptif du délai de recours contentieux, lorsqu'il est déposé dans les deux mois de la notification de la présente décision.

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique
Jardin Desclieux - BP 642 - 97262 - Fort-de-France Cédex - Tél : 05 96 71 20 40 - Fax : 05 96 71 20 39

Article 3. Le présent arrêté sera affiché sur le terrain à défricher par le bénéficiaire de l'autorisation, de façon à être lisible de l'extérieur, quinze (15) jours au moins avant le début du défrichement et pendant tout le temps des travaux.

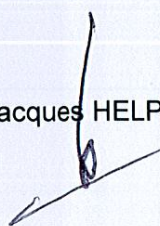
Il sera affiché à la mairie de SAINTE-LUCE. Cet affichage sera maintenu pendant deux (2) mois. Le plan cadastral correspondant sera tenu disponible en mairie pendant la même durée.

Article 4. Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Martinique, le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, le Maire de la commune SAINTE-LUCE, le Directeur Régional de l'Office National des Forêts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré dans le Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et communiqué partout où besoin sera.

Fort de France, le **19 JUIL. 2019**

Le Préfet, et par délégation
Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Jacques HELPIN

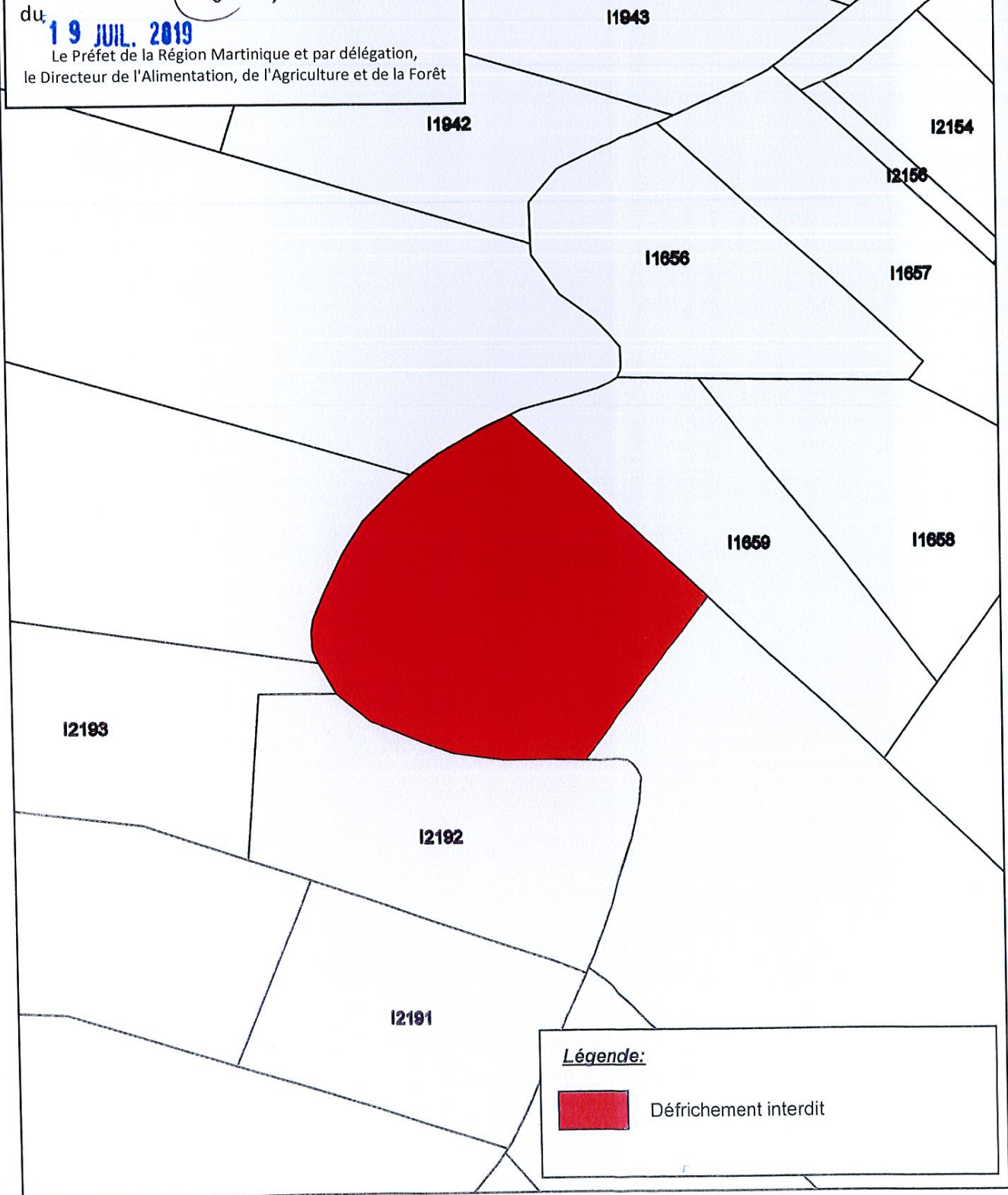


Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
**Le Directeur de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt**
Jacques **HELPIN**

du

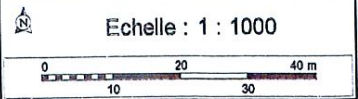
19 JUL. 2019

Le Préfet de la Région Martinique et par délégation,
le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Commentaires

OZIER-LAFONTAINE Félix ; dossier n° 22/19
SAINTE LUCE Ladour ; Parcelle I 984



DIECCTE

R02-2019-07-19-004

doc06012520190719090223 - Arrêté relatif à la
localisation la délimitation et l'affectation des agents de
contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la
Martinique

Direction
des entreprises
de la concurrence
de la consommation
du travail et de l'emploi de Martinique

Pôle Travail

Unité de Contrôle de la Martinique
Inspection du Travail

ARRETE N°

RELATIF A LA LOCALISATION, LA DELIMITATION ET L'AFFECTATION DES AGENTS DE CONTROLE DANS L'UNITE DE CONTROLE DE LA
DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE LA MARTINIQUE

La Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Martinique

VU le Code du Travail, notamment le livre 1^{er} dans sa huitième partie relatif à l'Inspection du Travail ;

VU le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'Inspection du Travail ;

VU le décret 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'OUTRE-MER, à MAYOTTE et à SAINT-PIERRE et MIQUELON ;

VU le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du Système d'Inspection du Travail ;

VU l'arrêté du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social du 15 décembre 2015 portant création et répartition des Unités de Contrôle de l'Inspection du Travail ;

VU l'arrêté du 24 juin 2014, portant dérogation à la création dans chaque département d'une section d'Inspection du Travail compétente dans les exploitations, entreprises et établissements agricoles ;

VU l'arrêté du 22 juin 2016 relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Martinique ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2016 portant nomination de Madame Monique GRIMALDI en qualité de Directrice des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Martinique à compter du 19 septembre 2016 ;

Page 1 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès

B. P. 653

97263 FORT DE RANCE

Standard : 05 96 71 15 00

DECIDE

Article 1 : En application des dispositions de l'arrêté du 15 décembre 2015, la Martinique est composée de deux Unités de Contrôle dont une Unité Régionale "Lutte contre le Travail Illégal".

La présente décision ne concerne pas l'Unité de Contrôle Régionale "Lutte contre le Travail Illégal".

Article 2 : L'Unité de Contrôle de la Martinique est composée de 9 sections d'Inspection du Travail.

Les agents de contrôle affectés dans ces sections exercent leurs missions conformément aux dispositions de l'article R.8122-10 du Code du Travail dans tous les secteurs d'activité.

Article 3 : Madame Roseline MARTINVALET, Directrice Adjointe du Travail, est nommée responsable de l'Unité de Contrôle de la Martinique. Elle exerce ses fonctions dans les conditions prévues aux articles L.8112-1 et suivants du Code du Travail.

Article 4 : Délimitation et affectations des agents de contrôle dans les sections d'inspection de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

1^{ERE} SECTION

Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS est affectée en qualité d'Inspectrice du Travail, à la 1^{ère} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 1^{ère} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

- ↻ AJOUPA BOUILLON
- ↻ BASSE POINTE
- ↻ GRAND RIVIERE
- ↻ LE LORRAIN
- ↻ LE MARIGOT
- ↻ MACOUBA

Pour la commune de FORT DE FRANCE, les secteurs suivants :

- ↻ CLAIRIERE (secteur délimité par la rue du Révérend Père Pinchon, rue Martin Luther King et avenue Condorcet)
- ↻ CLUNY et quartiers périphériques (secteur délimité par la route de Schœlcher, l'avenue Condorcet, la rue du Professeur Raymond Garcin et la rue du Fonds Lada)
- ↻ REDOUTE (secteur délimité par la route de Redoute, route de l'Entraide et rocade du Bel Horizon)
- ↻ TERRES SAINVILLE (secteur délimité par l'avenue Paul Nardal, boulevard du Général De Gaulle et la rue Yves Goussard)
- ↻ TIVOLI et RODATE TIVOLI
- ↻ TRENELLE (secteur délimité par la rue Aurélie Dicanot, rue de la Butte, rue François Pavilla et l'avenue Pasteur)

Page 2 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès
B. P. 653
97263 FORT DE FRANCE
Standard : 05 96 71 15 00

Et les entreprises suivantes :

- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (C.H.U.) MARTINIQUE et ses établissements

Pour la commune du LAMENTIN :

- Z.I. ET Z.A. CALIFORNIE.

2^{EME} SECTION

Madame Dina MARIANY est affectée en qualité d'Inspectrice du Travail, à la 2^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Dina MARIANY est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 2^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

- BELLEFONTAINE
- LE CARBET
- CASE PILOTE
- FONDS SAINT DENIS
- LE MORNE VERT
- LE MORNE ROUGE
- LE PRECHEUR
- SAINT PIERRE
- SCHOELCHER

Pour la commune du LAMENTIN :

- Z. I. MANHITY
- PETIT-MANOIR

Et les entreprises suivantes :

- ÉLECTRICITE DE FRANCE (E.D.F.) MARTINIQUE et ses établissements.

3^{EME} SECTION

Madame Sandra COMPAN est affectée en qualité d'Inspectrice du Travail, à la 3^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Sandra COMPAN est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 3^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

Page 3 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès

B. P. 653

97263 FORT DE RANCE

Standard : 05 96 71 15 00

- LE GROS MORNE
- SAINT JOSEPH
- SAINTE MARIE
- LE ROBERT à l'exclusion de la Zone Industrielle de la SEMAIR

Pour la commune du LAMENTIN :

- ZONE DU LAREINTY
- Z. I. LA LEZARDE.

4^{EME} SECTION

Madame Marie RODIN est affectée en qualité d'inspectrice du Travail, à la 4^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Marie RODIN est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 4^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

- LE FRANCOIS
- LA TRINITE
- LE ROBERT uniquement la Zone Industrielle de la SEMAIR
- RIVIERE PILOTE
- LE SAINT ESPRIT

Pour la commune du LAMENTIN :

- ACAJOU et quartiers périphériques (délimités par l'autoroute A1 au sud et la route départementale D15) y compris le centre commercial LA GALLERIA :
- GONDEAU et BASSE GONDEAU
- LONG PRE et JEANNE D'ARC
- LES HAUTS de CALIFORNIE et LA TROMPEUSE.

5^{EME} SECTION

Monsieur François DANGLADES est affecté en qualité d'Inspecteur du Travail, à la 5^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Monsieur François DANGLADES est compétent pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 5^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

Page 4 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès
B. P. 653
97263 FORT DE FRANCE
Standard : 05 96 71 15 00

- DUCOS
- RIVIERE SALEE
- LES TROIS ILETS

Pour la commune de FORT DE FRANCE, les secteurs suivants :

- CHATEAUBOEUF
- DILLON NORD et Z.A. DILLON jusqu'à l'autoroute A1 et le rond-point carrefour DILLON (y compris le centre commercial CARREFOUR DILLON)
- MONTGERALD

Pour la commune du LAMENTIN :

- Z. I. JAMBETTE

Et l'entreprise suivante :

- LE GROUPE LA POSTE et ses établissements.

6^{EME} SECTION

Monsieur Pierre-François LACRAMPE est affecté en qualité de Contrôleur du Travail, à la 6^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Monsieur Pierre-François LACRAMPE est compétent pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 6^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

- LES ANSES D'ARLET
- LE DIAMANT
- LE MARIN
- LE VAUCLIN
- SAINTE ANNE
- SAINTE LUCE

Pour la commune de FORT DE FRANCE, les secteurs suivants :

- Z. I. PORTUAIRE
- POINTE DE LA VIERGE
- POINTE DES NEGRES
- TEXACO

Page 5 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès

B. P. 653

97263 FORT DE RANCE

Standard : 05 96 71 15 00

Pour la commune du LAMENTIN :

- Z. I. ET Z.A. LES MANGLES
- Z. I. LES MANGLES ACAJOU.

7^{EME} SECTION

Monsieur Jean-Marc MARVILLE est affecté, en qualité d'Inspecteur du Travail, à la 7^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Monsieur Jean-Marc MARVILLE est compétent pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 7^{ème} section délimitée sur le secteur géographique des communes de :

- LE LAMENTIN (à l'exception des secteurs relevant des sections 1,2, 3, 4, 5, 6)
- Z. I. AEROPORT MARTINIQUE AIME CESAIRE

Et les entreprises suivantes :

- C.M.A. C.G.M.
- GIE GENERALE DE MANUTENTION MARTINIQUE
- GEMO (Z.I. Portuaire).

8^{EME} SECTION

Madame Valérie LIRUS-BELLIARD est affectée en qualité d'Inspectrice du Travail, à la 8^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Valérie LIRUS-BELLIARD est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 8^{ème} section délimitée sur le secteur géographique de la ville de :

- FORT DE FRANCE (à l'exception des secteurs relevant des sections 1, 5, 6, 9).

Page 6 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès
B. P. 653
97263 FORT DE FRANCE
Standard : 05 96 71 15 00

Madame Danielle RUDEL est affectée en qualité d'Inspectrice du Travail, à la 9^{ème} section de l'Unité de Contrôle de la Martinique.

Madame Danielle RUDEL est compétente pour le contrôle des entreprises et des établissements de tous les secteurs d'activités et pour les décisions relevant de la 9^{ème} section délimitée sur le secteur géographique de la ville de FORT DE FRANCE les secteurs suivants :

- ☉ DILLON (secteur délimité par l'autoroute A1 au nord et la RN9)
- ☉ SAINTE-THERESE, TSF, VOLGA PLAGE secteurs délimités par le boulevard Nelson Mandela, par l'autoroute A1 au nord jusqu'à la route des Religieuses)
- ☉ Dillon Valmenière
- ☉ Zac de Rivière Roche
- ☉ Zac de l'Étang Z'Abricot
- ☉ Pointe des Sables
- ☉ Pointe des Grives
- ☉ Pointe des Carrières.

Article 5 : Dispositions relatives aux décisions administratives

En application de l'article R. 8122-11 du Code du Travail, est désigné dans la 6^{ème} section, Monsieur Jean-Marc MARVILLE, Inspecteur du Travail pour prendre les décisions qui relèvent de la compétence **exclusive de l'Inspecteur du Travail en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.**

Article 6 : Dispositions relatives à l'intérim des Inspecteurs du Travail

En cas d'absence ou d'empêchement des Inspecteurs du Travail, l'intérim est organisé selon les modalités suivantes :

☞ **Madame Yveline HOCHE BOMPAS**

Elle sera remplacée par Madame Dina MARIANY et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Monsieur François DANGLADES ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL.

☞ **Madame Dina MARIANY**

Elle sera remplacée par Madame Sandra COMPAN ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par Monsieur François DANGLADES ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS.

☞ **Madame Sandra COMPAN**

Elle sera remplacée par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Monsieur François DANGLADES ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY.

☞ **Madame Marie RODIN**

Elle sera remplacée par Monsieur François DANGLADES ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN.

☞ **Monsieur François DANGLADES**

Il sera remplacé par Monsieur Jean-Marc MARVILLE en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN.

☞ **Monsieur Jean-Marc MARVILLE**

Il sera remplacé par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Danielle RUDEL ou, en cas d'absence et d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Monsieur François DANGLADES.

Page 8 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès
B. P. 653
97263 FORT DE FRANCE
Standard : 05 96 71 15 00

☛ **Madame Valérie LIRUS-BELLIARD**

Elle sera remplacée par Madame Danielle RUDEL ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Monsieur François DANGLADES ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE.

☛ **Madame Danielle RUDEL**

Elle sera remplacée par Madame Yveline HOCHÉ BOMPAS ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Dina MARIANY ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Sandra COMPAN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Madame Marie RODIN ou, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière par Monsieur François DANGLADES ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Monsieur Jean-Marc MARVILLE ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier par Madame Valérie LIRUS-BELLIARD.

Article 7 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané des Inspecteurs du Travail faisant obstacle à ce que l'intérim soit assuré selon les modalités prévues à l'article 6, l'intérim est assuré par la Responsable de l'Unité de Contrôle.

Article 8 : Dispositions relatives à l'intérim du Contrôleur du Travail

En cas d'absence de Monsieur Pierre-François LACRAMPE, l'intérim est assuré par Monsieur Jean-Marc MARVILLE, Inspecteur du Travail.

Article 9 : Abrogation et application

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° R02-2019-04-03-001 du 03 avril 2019 et entre en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Article 10 : Publication

La Directrice des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Martinique est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 19 JUIL. 2019



Directrice des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
La Directrice Adjointe

Véronique MARTINE

Page 9 sur 9

Arrêté relatif à la localisation, la délimitation et l'affectation des agents de contrôle dans l'Unité de Contrôle de la DIECCTE de la Martinique

Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE)

Route de la Pointe des Sables – Centre Administratif Delgrès

B. P. 653

97263 FORT DE RANCE

Standard : 05 96 71 15 00

Préfecture de la Martinique

R02-2019-07-19-006

Arrêté portant admission du BNSSA et à la validation de
maintien des acquis - session des 26 et 27 juin 2019

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

CABINET

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

ARRÊTÉ n°

portant admission à l'examen du Brevet National de Sécurité et
de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et à la validation de maintien des acquis
– session des 26 et 27 juin 2019 –

LE PRÉFET DE LA MARTINIQUE

VU le décret n° 91-365 du 15 avril 1991 modifiant le décret n° 77-1177 du 20 octobre 1977 relatif à la surveillance et à l'enseignement des activités de natation ;

VU l'arrêté interministériel du 26 juin 1991 relatif à la surveillance des activités aquatiques, de baignade ou de natation ;

VU l'arrêté du 10 septembre 2001 relatif à la formation des secouristes à l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique ;

VU l'arrêté interministériel du 24 août 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ;

VU l'arrêté interministériel du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;

VU l'arrêté n° R02-2019-06-24-001 du 24 juin 2019 portant nomination des membres du jury d'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ;

VU l'arrêté n° R02-2019-06-24-002 du 24 juin 2019 portant organisation d'un examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatiques ;

VU le procès-verbal d'examen en date du 27 juin 2019 ;

SUR proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er : Les candidats dont les noms suivent sont **déclarés admis** à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et à la validation de maintien des acquis:

.../...

Candidats admis à l'examen du BNSSA :

Madame Justine COTONNEC
Monsieur Thomas BOLIN
Monsieur Jayson HELLENIS
Monsieur Sébastien LADA
Monsieur Loïc PEPIN
Monsieur Floryan ROUSSI
Monsieur Steeve SUEZ-PANAMA

Candidats en validation de maintien des acquis :

Monsieur Jean-Michel FRANÇOIS
Monsieur James GUIYOULE

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2011 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, les candidats mineurs et non émancipés voient la date de délivrance de leur diplôme différée jusqu'à l'âge de leur majorité.

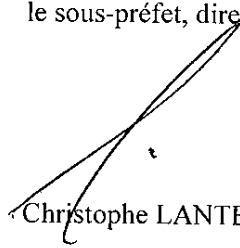
Seule une personne majeure ou un mineur émancipé et donc responsable civilement, peut exercer.

ARTICLE 3 : Toute personne intéressée qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou le ministre compétent d'un recours hiérarchique.

Cette dernière démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite, étant entendu qu'un recours contentieux peut toujours être introduit dans les deux mois suivants.

ARTICLE 4 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux présidents des associations agréées ayant présenté les candidats et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Martinique.

Pour le préfet,
le sous-préfet, directeur de cabinet,


Christophe LANTERI

PREFECTURE MARTINIQUE - CABINET/BRE

R02-2019-07-19-009

Arrêté autorisant l'ouverture d'un débit de boissons
temporaire de 4ème catégorie 08-07-2019



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

CABINET

Bureau de la Prévention et de l'Ordre Public

Section Polices Administratives

Le Préfet de la Martinique

**Arrêté n°
portant ouverture d'un débit de boissons temporaire de 4ème catégorie
par l'association "ADDICT & WAN'S"**

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L.121-1, L.122-1 et L. 211-2 ;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L3334-2 et L 3342-1, L 3342-3, L 3342-4 ;

Vu le code général des collectivités locales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4, L. 2215-1, L. 2542-8 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et notamment son article 24 ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juin 2017 nommant en conseil des ministres M. Franck ROBINE, préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 août 2018 nommant M. Christophe LANTERI, administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° Cab/2016- 0097 du 05 août 2016 relatif à la police des débits de boissons dans le département de la Martinique ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 17/0711/A du 24 juillet 2017 portant mutation de M. Denis PRECART, attaché principal d'administration de l'État, et nomination dans un emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outer-mer, en qualité de directeur adjoint de cabinet, directeur des sécurités de la préfecture de la Martinique à compter du 07 août 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° R02-2019-06-11-005 du 11 juin 2019 donnant délégation de signature à M. Christophe LANTERI, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté municipal n° 72/2019 du 08 juillet 2019 de M. le maire de la commune des Anses d'Arlet autorisant l'association "ADDICT & WAN'S" à organiser sur son territoire une manifestation intitulée le Before de la "MERCURY BEACH" le vendredi 26 juillet 2019 de 20h00 au samedi 27 juillet 2019 jusqu'au 04h00 au matin et le samedi 27 juillet 2019 de 10h00 à 22h00 ;

Vu l'arrêté municipal n° 65/2019 du 21 juin 2019 de M. le maire de la commune des Anses d'Arlet autorisant l'Association "ADDICT & WAN'S" présidée par M. Gilles WAN-AJOUHU à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie ;

Vu la demande d'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 4ème catégorie formulée le 04 juillet 2019 par M. Gilles WAN-AJOUHU président de l'association "ADDICT & WAN'S" dans le cadre de la manifestation susmentionnée ;

Considérant que l'association "ADDICT & WAN'S" dont le siège social se situe C/O Maximarine, Baie des Tourelles à Fort-de-France, est légalement déclarée depuis le 07 mars 2019 ;

Considérant que l'association "ADDICT & WAN'S" a fourni une attestation d'assurance à responsabilité civile professionnelle souscrite auprès du courtier en assurance "ALBINGIA" ;

Considérant que l'association "ADDICT & WAN'S" dispose d'un contrat général de représentation de manifestations occasionnelles délivré par la Sacem le 05 juillet 2018 ;

Considérant que l'association des Secouristes Martiniquais met en place un dispositif de secours à l'occasion de la manifestation intitulée le Before de la "MERCURY BEACH" le vendredi 27 juillet et le samedi 28 juillet 2019 ;

Considérant que les conditions requises à l'article L 3334-2 du code de la santé publique sont respectées ;

Sur proposition du Directeur Adjoint de Cabinet du préfet de la Martinique ;

ARRETE

Article 1 : L'association "ADDICT & WAN'S" dont le siège social se situe C/O Maximarine, Baie des Tourelles à Fort-de-France, présidée par M. Gilles WAN-AJOUHU, est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire de 4ème catégorie dans le cadre de la manifestation intitulée le Before de la "MERCURY BEACH", le vendredi 27 juillet 2019 de 20h00 à 04h00 et le samedi 28 juillet 2019 de 12h00 à 24h00, à Grande Anse aux Anses d'Arlet.

Article 2 : En application de l'article L. 3334-2 du code de la santé publique, les boissons mises en vente se limiteront au 4ème groupe, dont la consommation y est traditionnelle (Rhum).

Article 3 : Il est formellement interdit de vendre et de consommer des boissons conditionnées dans des contenants en verre.

Article 4 : Cette autorisation est valable uniquement pour cette manifestation et sous réserve que M. Gilles WAN-AJOUHU mette en place toutes les mesures réglementaires liées à la répression de l'ivresse publique et à la protection des mineurs, conformément à l'article L. 3342-4 du code de la santé publique.

Article 5 : Il est recommandé à M. Gilles WAN-AJOUHU de mettre à disposition du public présent lors de ces soirées, des éthylotests, afin de mesurer leur taux d'alcoolémie avant de décider de reprendre, ou non, le volant et de ne plus servir d'alcool pendant l'heure et demie précédant la fermeture effective desdites soirées.

Article 6 : En cas d'infraction au présent arrêté ou à la réglementation des débits de boissons, et après mise en œuvre de la procédure contradictoire, des mesures administratives peuvent intervenir indépendamment des poursuites pénales encourues.

Article 7 : Le Directeur Adjoint de Cabinet, La Sous-Préfète de l'arrondissement du Marin, le Général, commandant de la Gendarmerie de Martinique et le Maire des Anses d'Arlet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont un exemplaire sera adressé à M. Gilles WAN-AJOUHU, président de l'association "ADDICT & WAN'S" qui sera inséré dans le Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fort-de-France, le 19 JUIL 2019

Le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet



Christophe LANTERI

Voies et délais de recours

Si vous entendez contester le présent arrêté, vous pouvez utiliser les voies de recours suivantes :

- Vous avez la possibilité de former un recours administratif dans un délai de deux mois suivant la notification :

- 1) soit un recours gracieux auprès du Préfet de la Martinique.*
 - 2) soit un recours hiérarchique auprès de Monsieur le ministre de l'intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Cabinet, Bureau des polices administratives.*
- Le recours administratif est dépourvu de caractère suspensif.*

En absence de réponse de l'administration dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

- Vous avez également la possibilité de former un recours contentieux devant le juge administratif. Ce recours doit être enregistré au greffe du tribunal administratif de Fort-de-France (rue du Citronnier à Fort-de-France).

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration d'une durée de deux mois suivant la date de notification de la décision contestée ou la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique.

PREFECTURE MARTINIQUE - CABINET/BRE

R02-2019-07-01-024

Arrêté modifiant l'arrêté n° R02-2019-07-01-020 du 1er juillet 2019 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotin du 14 juillet 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de la Martinique

ARRÊTÉ N°
modifiant l'arrêté n° R02-2019-07-01-020 du 01 juillet 2019

Accordant la médaille d'honneur du Travail
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2019

Le Préfet de la Martinique

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R Ê T É

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ACHILLE Simone Marie**
Conseillère, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur ALEXANDRE Olivier Moïse Médard**
Technicien Conseil, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Monsieur AMABLE Emmanuel**
Technicien, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame ANNETTE Gladys**
Assistante Ressources Humaines, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE. demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Madame ARCADE Annie Marie-Antoinette**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame ARNAUD Marie-Christine Marie-France**
Aide Maternelle, MINI CRECHE LES PUPUCES, DUCOS.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Madame ARSENE Francille Sonia**
Responsable d'Unité, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BABOT Marie Madeleine Elsa**
Responsable SAV, PRO A PRO DISTRIBUTION EXPORT, LE LAMENTIN.
demeurant à FRANCOIS

- **Madame BARBA Michèle Nadia**
Secrétaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à LORRAIN

- **Madame BARCLAY Myriam Nicole**
Analyste, GROUPAMA GAN VIE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BASTOL Joseph Arlette**
Référent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à MARIN

- **Monsieur BELLUNE Jacques**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur BEUZE Jean-Luc Gérard**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-PILOTE

- **Madame BIETH Frédérique**
Conseiller, GMF- ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BONVEL Dominique Lézin**
Comptable, SOFINPAR, LAMENTIN.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Monsieur BOSSE André Julien**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BOSSE Yannick Hyacinthe**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BOURGEOIS Gaëlle Tania Vanessa**
Secrétaire, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur BRAVO Alex Xavier**
Médecin Conseil, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame BRAY Corentin Margaret**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-PIERRE

- **Madame BRESLER Yolande Mathilde**
Secrétaire, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à ROBERT

- **Madame CASSILDE Valérie Irène**
Responsable d'Equipe, BNP PARIBAS MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à DUCOS

- **Monsieur CAUVER Rosamond**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame CELESTINE Roseline Ignace**
Gestionnaire Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN

- **Monsieur CHERUBIN Andrew**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame CHONVILLE Jocelyne Pauline**
Aide Maternelle, MINI CRECHE LES PUPUCES, DUCOS.
demeurant à DUCOS

- **Madame CIRENCIEN Valérie Irène**
Réfèrent Technique Retraite, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame COUPRA Evelyne Elisabeth**
Formatrice, GMF- ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame CRATER Sophia**
Secrétaire, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN

- **Madame CRISPIN Christine Claude**
Agent d'Escale, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE
FRANCE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur DANIEL Dominique**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur DARVIN Salomon Luc**
Conseiller, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur DEGAZON Peter**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame DELOR Ketty Angèle**
Chargée de Clientèle, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame DE MONTZEY Catherine Véronique Christiane**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur DEROTUS Jean-Philippe André**
Employé, PRO A PRO DISTRIBUTION EXPORT, LE LAMENTIN.
demeurant à DUCOS
- **Monsieur DOROVAN Paul**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Monsieur DUFEAL Rodrigue**
Directeur Partenaires et Contact Clients, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT-DE-FRANCE
- **Madame DUVAL Patricia Marie**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame EDVIGE Céline**
Technicien, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur EMMANUEL Michaël Théophile**
Employé, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN
- **Monsieur ETIENNE Thierry Jean**
Conseiller, GMF ASSURANCES, PARIS.
demeurant à DUCOS
- **Madame FAISANT Sarah Félide**
Cadre, BNP PARIBAS MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à DUCOS
- **Monsieur FELIX Patrick**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame FITTE-DUVAL Any Aimée**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame FRANCOIS-ENDELMONT Sarah Sylvie**
Technicien Retraite, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur FRANCOIS-EULOCIE Fortuné**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame GALLICIA Patricia**
Chargée de Clientèle, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame GALLION Jessie Jean-Baptiste Hélène**
Technicien d'Escalier, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame GALONDE Gaëlle**
Employée, CAISSE D'EPARGNE MARTINIQUE, FORT-DE-FRANCE.
demeurant à FRANCOIS

- **Madame GLONDU Rose-Aimée**
Responsable Sinistres Corporels, GFA CARAIBES, FORT DE FRANCE.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame GUSTO Martine Céline**
Animateur d'Equipe, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Monsieur HARNAIS Christian**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame JACQUES Cynthia**
Chargée de Clientèle, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur JEAN-JOSEPH Guy-Bernard**
Technicien, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à ROBERT

- **Madame KRATTIGER Mireille-Dorothee Hélène**
Chargée de Communication, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur LANOU Christian**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LANOU Edouard**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame LARGEN Lydia**
Gestionnaire, Régime Social des Indépendants Antilles-Guyane, Lamentin.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur LAVENAIRE Georges Amédée**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur LECHERTIER Guy-Antoine**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT-DE-FRANCE

- **Madame LEIBNITZ Cindy**
Assistante Formation, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur LESUEUR David**
Technicien Budgétaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Monsieur LINOS Sylvère**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur LUDOSKY Philippe**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur MANDON Fabrice**
Gestionnaire, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Monsieur MANGATA David**
Employé, GPX DOM MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur MANOIR Angebert**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur MANSCOUR Lucien**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE

- **Monsieur MANSCOUR Mozard**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE

- **Monsieur MAROLANY Judicaël**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Madame MARTIAL Michèle Claude**
Gestionnaire, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à MORNE-ROUGE

- **Monsieur MERKILED David**
Chargé de Maintenance, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur MICHELIN Laurent Nicolas**
Assistant Pédagogique, AFTRAL MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à DIAMANT

- **Madame MILOME Francine Françoise**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à DUCOS

- **Madame MIRANDE Michelle**
Conseiller, WAB-ASSURANCES MARTINIQUE - LAMENTIN
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame MIRANDE-NEY Line-Rose Thérèse**
Auxiliaire de Puériculture, MINI CRECHE LES PUPUCES, DUCOS.
demeurant à DUCOS

- **Madame MONROSE Dominique**
Chargée de Clientèle, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame MONTHIEUX Astrid**
Gestionnaire, GFA CARAIBES, FORT DE FRANCE.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur NAPOL Philippe**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur NELSON Fred Yves**
Employé, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-PILOTE

- **Monsieur NESTOR Marcellinus**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame NOIREN Marie-Laure Gabrielle**
Assistante Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Madame OLIERE Sandrine Fabienne**
Responsable d'Unité, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame PADOLUS Eliane**
Chef d'Equipe, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame PELAGE Marina Thérèse**
Technicien Administratif, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame PERASTE Lucie Sébastien**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame PERMAL Marie-Hélène**
Responsable d'Unité, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame PETIT-FRERE Nicole Odile**
Enquêteur, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame PIERRE Catherine Louise Arlette**
Déléguée Médicale, PIERRE FABRE MEDICAMENT INFORMATION, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Madame POMPEE Pascale Nathalie**
Conseillère, GMF ASSURANCES, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame POURTOUT Berthe**
Chef Comptable, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame PRIAM Rosette Françoise**
Animateur d'Equipe, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame PRUDENT Mireille Constance**
Employée, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à TRINITE

- **Madame RAVION Mireille Pierrette**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame RENAR Carine**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur RENAR Eric**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame RENAR Patricia**
Responsable hangar, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame RETORY Marie-Lydie**
Assistante de Paye, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur RIPA Raphaël Pierre**
Employé, PRO A PRO DISTRIBUTION EXPORT, LE LAMENTIN.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Madame RISAL Suzanne**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE

- **Madame ROLLE Yolande**
Infirmière, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur SABIN Olivier Stéphane**
Conseiller, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Madame SAINVILLE Sandrine**
Référente Technique, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur SAMY Joël**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur SATENAY Stephen**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame SELON Nadiège Solange**
Rédacteur Juridique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame SIMASOTCHI Najeda Nancy**
Employée, SOMAFI MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Madame SINGAMALUN Fabienne**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur SIOUL Moïse Roger**
Employé, GPX DOM MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à TROIS-ILETS

- **Madame SMIERZCHALSKI Cynthia**
Responsable Pédagogique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame SYLVESTRE Sherla Yannick**
Animateur d'Equipe, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à BELLEFONTAINE

- **Madame TALBOT Catherine Claude**
Responsable d'activité, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT MARTINIQUE,
FORT-DE-FRANCE.
demeurant à CASE-PILOTE

- **Madame THOME Anicet Victoire**
Cadre de direction, SIMAR, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur VAUBIEN Claude**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FRANCOIS

- **Madame VELAYOUDON Lucienne Colette**
Assistante de Direction, SOCIETE MARTINIQUE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Monsieur VENUS Marcellin Dominique**
Gardien, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame VETRAL Nathanielle Odette**
Responsable Ressources Humaines, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à TRINITE

- **Madame WOIMBEE Ludmilla**
Commerciale, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame ZENON Tatiana Karine**
Croupier, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame ZIE Marie-Françoise Roselyne**
Assistante Administrative, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur AGAPIT Roger Marcel Hector**
Assistant Technique, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur ALMONT Karl**
Membre du Comité de Direction, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER
- **Madame ANGEVIN Annick**
Animatrice d'Equipe, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame ARCADE Annie Marie-Antoinette**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Madame ARMAND Anne**
Contrôleur, IEDOM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur ARNETON Manuel Félix**
Commercial, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame AUGUSTE-CHARLERY Tania Alexis**
Conseillère Assurance Maladie, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à GROS-MORNE
- **Madame BANNAIS Françoise Innocente**
Assistante Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à CASE-PILOTE
- **Madame BASTOL Joseph Arlette**
Référént Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à MARIN
- **Monsieur BELLUNE Jacques**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur BIDOC Eddy Valentin**
Concierge, SOCIETE MARTINIQUE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-ESPRIT

- **Madame BONVEL Dominique Lézin**
Comptable, SOFINPAR, LAMENTIN.
demeurant à SAINTE-LUCE

- **Monsieur BOSSE André Julien**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BOSSE Yannick Hyacinthe**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame BOURDET Lucienne**
Comptable, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame BRESLER Yolande Mathilde**
Secrétaire, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur CAMBEILH Jean-Louis Joseph**
Commercial, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur CAUVER Rosamond**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame CELESTINE Roseline Ignace**
Gestionnaire Recouvrement, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN

- **Monsieur CHERUBIN Andrew**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur CLEONIS Pascal**
Cadre Technique, RHUM MARTINIQUE SAINT JAMES, SAINTE-MARIE.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Madame COUTENAY Sandra Claire**
Infographiste, FRANCE TELEVISIONS MARTINIQUE PREMIERE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur DANIEL Dominique**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur DEGAZON Peter**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame DELANZY Nicole Marceline**
Responsable, PAGES JAUNES MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-JOSEPH
- **Madame DE MONTZEY Catherine Véronique Christiane**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur DENYS Charles Louis Georges**
Ingénieur, THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS 01.
demeurant à ROBERT
- **Madame DONATIEN Clémire Désirée**
Leader Commercial Escale, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE,
FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame DORE Chantal**
Conseillère, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à DUCOS
- **Monsieur DOROVAN Paul**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame DUVAL Patricia Marie**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame EUSTACHE Patricia Arsène**
Responsable d'Equipe, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur FELIX Patrick**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame FITTE-DUVAL Any Aimée**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur FRANCOIS-EULOCIE Fortuné**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame GALLICIA Patricia**
Chargée de Clientèle, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER
- **Madame GOVINDOORAZOO Marie-Andrée**
Conseillère, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur HARNAIS Christian**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame HAUSTANT Anick**
Chargée de Gestion, IEDOM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur JACQUES-PHILIPPE Patrick Jean**
Employé, CREDIT LYONNAIS, LES ABYMES.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur JEANNET Paul Jean André**
Directeur Adjoint, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS.
demeurant à TROIS-ILETS

- **Madame LAFINE Linda Marie-Bernard**
Chargée d'affaires comptables, SAMAC AEROPORT AIME CESAIRE, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur LANOU Christian**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LANOU Edouard**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LAVENAIRE Georges Amédée**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur LEDI Jean-Philippe**
Contrôleur d'Accès, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur LEGROS Jean-Marc Paul**
Technicien, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Monsieur LINOS Sylvère**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur LUCIEN Jean-Marc**
Agent Spécialisé, IEDOM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur LUDOSKY Philippe**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame LUMIERE Nicole Sarah**
Réfèrent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Monsieur MANOIR Angebert**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur MANSCOUR Lucien**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE
- **Monsieur MANSCOUR Mozard**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE
- **Madame MARGUERITE Marie-France Rosalie**
Employée, SOMAFI MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur MARVILLE Olivier Marc Vincent**
Technicien, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur MERKILED David**
Chargé de Maintenance, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur MEURISSE Pascal**
Chef d'Escalier, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à TROIS-ILETS
- **Madame MICHEL Nicole Julie**
Directrice Adjointe, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur MICHELIN Laurent Nicolas**
Assistant Pédagogique, AFTRAL MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à DIAMANT
- **Madame MILOME Francine Françoise**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à DUCOS
- **Madame MIRANDE Michelle**
Conseiller, WAB-ASSURANCES MARTINIQUE - LAMENTIN
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame MONROSE Dominique**
Chargée de Clientèle, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur MONTHIEUX Philippe**
Contrôleur aux Entrées, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur NAPOL Philippe**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Monsieur NELSON Fred Yves**
Employé, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-PILOTE
- **Monsieur NESTOR Marcellinus**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame NOIREN Marie-Laure Gabrielle**
Assistante Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Madame PADOLUS Eliane**
Chef d'Equipe, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur PASCAULT Jean-François**
Technico Commercial, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur PAULY Hervé**
Responsable Sécurité, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame PINTOR Firmine Marie-Claude**
Concierge, SOCIETE MARTINIQUEAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame POURTOUT Berthe**
Chef Comptable, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame PRONZOLA Georgette Donatienne**
Assistante Sociale, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN

- **Madame RAVION Mireille Pierrette**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame RENAR Carine**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur RENAR Eric**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame RENAR Patricia**
Responsable hangar, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame RETORY Marie-Lydie**
Assistante de Paye, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à FRANCOIS

- **Madame RISAL Suzanne**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE

- **Madame ROLLE Yolande**
Infirmière, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur SAINT-CYR Serge**
Technicien, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Monsieur SALOMON-RIOCREUX Christophe**
Médecin Conseil, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à CASE-PILOTE

- **Monsieur SAMY Joël**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur SATENAY Stephen**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame SAURON Suzy**
Assistante administrative, SOCIETE MARTINQUAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à DUCOS

- **Madame SINGAMALUN Fabienne**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame SMITH Maguy**
Gestionnaire de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE MARTINIQUE, FORT-DE-FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame SUFFRIN Patricia Adèle**
Gestionnaire, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame SYLVANISE Karine**
Directrice d'Agence, GMF ASSURANCES, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame THOME Anicet Victoire**
Cadre de direction, SIMAR, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame URSULET Karine Gervaise**
Assistante, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur VAUBIEN Claude**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur VENUS Marcellin Dominique**
Gardien, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame VINCENT Clara Eugénie**
Gestionnaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à MARIN

- **Madame ZEPHIR Camille Marie Cécile**
Responsable Adjointe Service Social, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-ESPRIT

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ADELAIDE Alica André**
Employé, CASINO BATELIERE PLAZZA, SCHOELCHER.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur AQUILON Gérard Philippe**
Employé, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame ARCADE Annie Marie-Antoinette**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Madame BASTOL Joseph Arlette**
Réfèrent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à MARIN
- **Madame BEAUROY-EUSTACHE Tania Michelle**
Assistante administrative, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur BERAL Raymond Philippe Hermann**
Employé, IEDOM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à CARBET
- **Monsieur BERTHOLO Eric Constant**
Employé, GFA CARAIBES, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE
- **Monsieur BIDOCE Eddy Valentin**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-ESPRIT
- **Madame BONHEUR Berthe Rémi**
Employée, FRANCE TELEVISIONS MARTINIQUE PREMIERE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame BONVEL Dominique Lézin**
Comptable, SOFINPAR, LAMENTIN.
demeurant à SAINTE-LUCE
- **Monsieur BOSSE André Julien**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame BOSSE Yannick Hyacinthe**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame CADASSE Muriel Marie Aline**
Agent, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur CARETO Félix Claude**
Opérateur Exploitation, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur CAUVER Rosamond**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame CHAUVET Valentine Dominique**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Madame CHERCHEL Monique Cécile**
Assistante de Service Social, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur CHERUBIN Andrew**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur DEGAZON Peter**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur DELBOIS Joseph Claude**
Employé, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LES ANSES-D'ARLET

- **Madame DE MONTZEY Catherine Véronique Christiane**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur DOL Jean-Michel Donatien**
Concierge, SOCIETE MARTINIQUEAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur DOROVAN Paul**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur DUCHET Bertrand Jean-Michel**
Coordonnateur, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à FORT-DE-FRANCE

- **Monsieur DUCTEIL Laurent**
Electrotechnicien, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE
FRANCE.
demeurant à FRANCOIS

- **Monsieur DUPROS Daniel**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à CASE-PILOTE

- **Monsieur DUPROS Miguel**
Agent, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame DUVAL Patricia Marie**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame FELVIA Evelyne**
Chargée des Ressources Humaines, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE
MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame FITTE-DUVAL Any Aimée**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame GALLICIA Patricia**
Chargée de Clientèle, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SCHOELCHER

- **Monsieur GOURPIL Dominique Paul**
Conseiller retraite, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à DUCOS

- **Monsieur HARNAIS Christian**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur JONCART Hector Raymond**
Employé, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame LAMBESE Agnès Mireille**
Gestionnaire, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN

- **Monsieur LAVENAIRE Georges Amédée**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Madame LEGARES Sandra Elise**
Contrôleur, IEDOM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame MALA Evelyne**
Agent, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à CASE-PILOTE

- **Monsieur MANOIR Angebert**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Madame MARIE-SAINTE Corinne**
Technico-Commerciale, SOCIETE D'HLM OZANAM, SCHOELCHER.
demeurant à SAINTE-MARIE

- **Madame MILOME Francine Françoise**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à DUCOS
- **Monsieur MIRLORET Bruno**
Chargé de Comptabilité, RSI-AG, LAMENTIN.
demeurant à TROIS-ILETS
- **Madame MONIQUE Evelyne Jacqueline**
Réfèrent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur NAPOL Philippe**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Monsieur NELSON Fred Yves**
Employé, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-PILOTE
- **Madame NESTORET Muriel**
Employée, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur NESTOR Marcellinus**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame PADOLUS Eliane**
Chef d'Equipe, EXPLOITATION DE BANANES DU MALGRE TOUT, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame POURTOUT Berthe**
Chef Comptable, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame PRONZOLA Georgette Donatienne**
Assistante Sociale, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à VAUCLIN
- **Madame RAVION Mireille Pierrette**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur RECLAIR Marius**
Technicien Expert Automobile, SODIVA, LAMENTIN.
demeurant à FRANCOIS
- **Madame RETORY Marie-Lydie**
Assistante de Paye, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à FRANCOIS
- **Madame SMITH Maguy**
Gestionnaire de Clientèle, CAISSE D'EPARGNE MARTINIQUE, FORT-DE-FRANCE.
demeurant à RIVIERE-SALEE

- **Madame SOLBIAC Marie-Christine**
Employée, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à ROBERT
- **Madame SULTER Nadège Alice**
Responsable Ressources Humaines, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à ROBERT
- **Madame SYLVANISE Karine**
Directrice d'Agence, GMF ASSURANCES, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame THOMÉ Anicet Victoire**
Cadre de direction, SIMAR, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur VAUBIEN Claude**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FRANCOIS
- **Madame ZEPHIR Camille Marie Cécile**
Responsable Adjointe Service Social, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-ESPRIT

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ALONZEAU Bertrand**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame ARCADE Annie Marie-Antoinette**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur ATTELY Robert**
Chauffeur, EXPLOITATION ELEVAGE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame AUGUSTIN-CONSTANTIN Jocelyne Rodolphe**
Chargée de Marketing Opérationnel, SAMAC AEROPORT AIME CESAIRE, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-JOSEPH
- **Madame BASTOL Joseph Arlette**
Référent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à MARIN
- **Monsieur BEAUSOLEIL Paul-Emile Servais**
Chargé de Mission, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à SAINT-JOSEPH
- **Monsieur BIRBA Blaise**
Chauffeur, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Monsieur BLANCHARD Erick Boris Raphaël**
Cadre, BNP PARIBAS MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à SCHOELCHER

- **Madame BONHEUR Berthe Rémi**
Employée, FRANCE TELEVISIONS MARTINIQUE PREMIERE, FORT DE FRANCE.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur BOSSE André Julien**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame BOSSE Yannick Hyacinthe**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à LAMENTIN
- **Madame BOSTON Monique**
Employée, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame CADASSE Muriel Marie Aline**
Agent, CAF DE LA MARTINIQUE, LAMENTIN.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur CAKAIN Daniel**
Jardinier, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Monsieur CAPITAN Alain**
Chauffeur, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame CHAUVET Valentine Dominique**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH
- **Madame CHEVALLIER Guilaine**
Employée, NOVARTIS PHARMA S.A.S., RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur CRIQUET Jean**
Chauffeur honoraire, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Monsieur DAUDE Philippe**
Gestionnaire, DIRECTION REGIONALE SERV MEDICAL 972, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur DELISE Auguste**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Monsieur DELOS André**
Employé, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE
- **Madame DE MONTZEY Catherine Véronique Christiane**
Cadre, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SCHOELCHER
- **Monsieur DUPROS Daniel**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à CASE-PILOTE
- **Madame DUVAL Patricia Marie**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur EUPHRASIE Georges**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur FAUCHI Hubert**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à GROS-MORNE

- **Madame FITTE-DUVAL Any Aimée**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Monsieur FRANCOIS-LUBIN Simon Monique Paul**
Employé, SMVV - CLUB MED LES BOUCANIERS, SAINTE-ANNE.
demeurant à SAINTE-ANNE

- **Monsieur GAMESS Mario Fulbert**
Technicien de Maintenance, SOMAL, LAMENTIN.
demeurant à SAINT-PIERRE

- **Monsieur JEANVILLE Alain Jean**
Directeur Régional, Régime Social des Indépendants Antilles-Guyane, Lamentin.
demeurant à LAMENTIN

- **Madame JEAN-BAPTISTE Josette Eloi**
Employée LCL Crédit Lyonnais
demeurant à DUCOS

- **Monsieur JN-BAPTISTE Augustin**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LANGE Turenne**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LANOU Denis**
Chauffeur, EXPLOITATION DE BANANES DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur LAVENAIRE Georges Amédée**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINT-JOSEPH

- **Monsieur LISE Roger**
Employé, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à MARIGOT

- **Madame MARC Virginie**
Employée, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

- **Monsieur MAZARIN Serge**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Monsieur METERRE Lewis**
Ouvrier Agricole, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE

- **Madame MILOME Francine Françoise**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à DUCOS

- **Madame MONIQUE Evelyne Jacqueline**
Référent Technique, CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE MARTINIQUE,
LAMENTIN.
demeurant à LAMENTIN
- **Monsieur MONTLOUIS-CALIXTE Gaétan**
Jardinier, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Monsieur NECKER Simone**
Employée, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Monsieur NELSON Fred Yves**
Employé, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à RIVIERE-PILOTE
- **Monsieur ORLAY Marc Léocadie**
Concierge, SOCIETE MARTINICAISE D'HLM, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Monsieur PIMPY Edgard**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à TRINITE
- **Madame RAGOO Colette Richard**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à SAINTE-LUCE
- **Monsieur RAMATHON Joël**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT
- **Madame RAVION Mireille Pierrette**
Employée, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame RENE-CORAIL Nicole Marie**
Responsable Ressources Humaines, SAMAC AEROPORT AIME CESAIRE, LAMENTIN.
demeurant à SCHOELCHER
- **Madame RILOS Maggy Maxence**
Employée, MAAF ASSURANCES, CHAURAY.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame SOUMBO Francine**
Employée, POLE EMPLOI MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame SPARTACUS Jeanne Angèle**
Préparatrice, PHARMACIE SYMPHOR, DUCOS.
demeurant à DUCOS
- **Monsieur SYLBANDE Emmanuel**
Employé, EXPLOITATION AGRICOLE DU GALION, TRINITE.
demeurant à SAINTE-MARIE
- **Madame SYLVANISE Karine**
Directrice d'Agence, GMF ASSURANCES, PARIS.
demeurant à FORT DE FRANCE

- **Madame THOME Anicet Victoire**
Cadre de direction, SIMAR, SCHOELCHER.
demeurant à FORT DE FRANCE
- **Madame URSULET Léonie lydie**
Technicien Commercial, AIR FRANCE DIRECTION REGIONALE MARTINIQUE, FORT
DE FRANCE.
demeurant à ROBERT
- **Madame URSULET Norée Nicole**
Infirmière, CMA-CGM MARTINIQUE, FORT DE FRANCE.
demeurant à ROBERT
- **Monsieur VAUBIEN Claude**
Employé, BRED BANQUE POPULAIRE, PARIS.
demeurant à FRANCOIS
- **Monsieur VINCESLAS Alain**
Chauffeur, EXPLOITATION PLAINE DU GALION, TRINITE.
demeurant à ROBERT

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fort-de-France, le 01 JUL 2019

Le Préfet

Franck ROBINE



Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Fort de France dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

PREFECTURE MARTINIQUE - CABINET/BRE

R02-2019-07-19-007

Arrêté portant agrément de M. Fabrice NIVAN en qualité
d'agent de police municipale

CABINET
Bureau de la Prévention et de l'Ordre Public
Section Polices Administratives

Le Préfet de la Martinique

Arrêté n°
portant agrément de Monsieur Fabrice NIVAN
en qualité d'agent de police municipale

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L.114-1, L.234-1, L.511-2, (partie législative), R.114-1, R.114-2, R.511-2, R.515-1 à R.515-21 (partie réglementaire) ;

Vu le code de procédure pénale et notamment ses articles 21 à 21-2 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 99-291 du 15 avril 1999 relative aux polices municipales (article 7) ;

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juin 2017 nommant en conseil des ministres M. Franck ROBINE, préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 août 2018 nommant M. Christophe LANTERI, administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 17/0711/A du 24 juillet 2017 portant mutation de M. Denis PRECART, attaché principal d'administration de l'État, et nomination dans un emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outer-mer, en qualité de directeur adjoint de cabinet, directeur des sécurités de la préfecture de la Martinique à compter du 07 août 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 juin 2019 donnant délégation de signature à Monsieur Christophe LANTERI, Directeur de Cabinet du préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté n° RH//JCA/GSA/SP/2019-97 du 10 juillet 2019 de M. le Maire de la commune du Lorrain portant titularisation de M. Fabrice NIVAN, né le 28 septembre 1974 à Fort-de-France (972), en qualité de Gardien Brigadier de police municipale ;

Vu l'agrément délivré le 02 juillet 2019 par M. le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France à M. Fabrice NIVAN en qualité d'agent de Police Municipale ;

Vu la demande d'agrément en date du 14 décembre 2018 présentée par M. le Maire de la commune du Lorrain en faveur de M. Fabrice NIVAN, en qualité d'agent de Police Municipale ;

Considérant qu'il résulte de l'enquête administrative clôturée le 11 juin 2019 que M. Fabrice NIVAN, remplit les conditions fixées par la loi pour être agréé aux fonctions d'agent de Police Municipale ;

Sur proposition du Directeur Adjoint de Cabinet du Préfet de la Martinique ;

ARRETE

Article 1^{er}: Monsieur Fabrice NIVAN, né le 28 septembre 1974 à Fort-de-France (972), est agréé en qualité d'agent de Police Municipale.

Article 2 : L'agrément peut être retiré ou suspendu par le représentant de l'Etat dans les conditions prévues par les articles L. 511-2 et R.511-2 du code de la sécurité intérieure.

Article 3 : Le Directeur Adjoint de Cabinet du Préfet de la Martinique, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à M. le Maire du Lorrain pour notification à l'intéressé, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le **19 JUL 2019**



Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Christophe LANTERI

PREFECTURE MARTINIQUE - CABINET/BRE

R02-2019-07-19-008

**Arrêté portant agrément de M. Nicolas POLOMACK en
qualité d'agent de Police Municipale**

CABINET
Bureau de la Prévention et de l'Ordre Public
Section Polices Administratives

Le Préfet de la Martinique

Arrêté n°
portant agrément de Monsieur Nicolas POLOMACK
en qualité d'agent de police municipale

Vu le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L.114-1, L.234-1, L.511-2, (partie législative), R.114-1, R.114-2, R.511-2, R.515-1 à R.515-21 (partie réglementaire) ;

Vu le code de procédure pénale et notamment ses articles 21 à 21-2 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 99-291 du 15 avril 1999 relative aux polices municipales (article 7) ;

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale ;

Vu le décret du Président de la République du 29 juin 2017 nommant en conseil des ministres M. Franck ROBINE, préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 août 2018 nommant M. Christophe LANTERI, administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur n° 17/0711/A du 24 juillet 2017 portant mutation de M. Denis PRECART, attaché principal d'administration de l'État, et nomination dans un emploi fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outer-mer, en qualité de directeur adjoint de cabinet, directeur des sécurités de la préfecture de la Martinique à compter du 07 août 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 11 juin 2019 donnant délégation de signature à Monsieur Christophe LANTERI, Directeur de Cabinet du préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté n° 2018-95 du 11 juin 2018 de M. le Maire de la commune du Lorrain portant nomination par voie de détachement de M. Nicolas POLOMACK, né le 12 septembre 1992 à La Trinité (972), en qualité de Gardien Brigadier de police municipale ;

Vu l'agrément délivré le 02 juillet 2019 par M. le Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France à M. Nicolas POLOMACK en qualité d'agent de Police Municipale ;

Vu la demande d'agrément en date du 14 décembre 2018 présentée par M. le Maire de la commune du Lorrain en faveur de M. Nicolas POLOMACK, en qualité d'agent de Police Municipale ;

Considérant qu'il résulte de l'enquête administrative clôturée le 11 juin 2019 que M. Nicolas POLOMACK, remplit les conditions fixées par la loi pour être agréé aux fonctions d'agent de Police Municipale ;

Sur proposition du Directeur Adjoint de Cabinet du Préfet de la Martinique ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Nicolas POLOMACK, né le 12 septembre 1992 à La Trinité (972), est agréé en qualité d'agent de Police Municipale.

Article 2 : L'agrément peut être retiré ou suspendu par le représentant de l'Etat dans les conditions prévues par les articles L. 511-2 et R.511-2 du code de la sécurité intérieure.

Article 3 : Le Directeur Adjoint de Cabinet du Préfet de la Martinique, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à M. le Maire du Lorrain pour notification à l'intéressé, et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 19 JUIL 2019

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet



Christophe LANTERI